Résolution présentée par la délégation de

L'Ouganda

Thème Agenda 2030 Pour le Développement Durable

Concerne La création du FEDD (Fonds d'entraide pour le développement durable)

L'Assemblée Générale,

Rappelant que 60% des pays faisant face au fléau de l'extrême précarité se situent en Afrique

subsaharienne et peinent à se développer,

Souligne que de nombreuses ressources pétrolières sont disponibles dans ces régions, soit

environ 1,7 milliards de barils.

Révoltée par les pressions croissantes des pays occidentaux qui cherchent à interdire

l'exploitation des hydrocarbures et des minerais dans le cadre des objectifs de

développement durable,

Constate que ces pressions menacent non seulement les croissances économiques mais

également le bien-être des populations des pays en voie de développement,

Sidérée que la communauté internationale ne prenne pas en compte ces inégalités afin

d'établir ses objectifs pour le développement durable,

S'alarme que certains objectifs seront inatteignables pour des nations comme l'Ouganda,

qui sont dans l'incapacité financière de se procurer, par exemple, des doses

importantes de vaccins, comme le demande l'ODD numéro 3,

Décide - de créer le FEDD, le Fond d'entraide pour le Développement Durable, qui viserait

à taxer les pays ayant un IDH supérieur ou égal à 0,8, quant à leurs émissions de

gaz à effet de serre;

de permettre aux pays en voie de développement l'exploitation modérée de leurs

réserves pétrolières, afin de stabiliser leur économie .

Le texte français fait foi